



---

# Table des matières

Avant-propos .....	1
--------------------	---

## Partie I - Introduction

1. La notion de PME .....	7
2. Les autorités subsidiaires .....	9
2.1. Le niveau européen .....	9
2.2. L'État fédéral .....	10
2.3. Les Régions .....	11
2.4. Les Communautés .....	12
2.5. Les provinces et les communes .....	12
3. Limites de ce guide .....	14

## Partie II - Aides communes aux Régions wallonne et bruxelloise

1. PFI (plan formation insertion) ou FPI (formation professionnelle individuelle) .....	20
2. Premiers engagements .....	23
3. Plan Activa .....	25

## Partie III - Aides en Région wallonne

1. Primes à l'investissement .....	32
1.1. Prime à l'investissement classique aux PME et aide fiscale complémentaire .....	32
1.1.1. Exonération de précompte immobilier .....	37
1.2. Prime spécifique liée aux investissements visant la protection de l'environnement .....	38
1.2.1. Exonération de précompte immobilier .....	42
1.3. Prime spécifique liée aux investissements visant l'utilisation durable de l'énergie .....	42
1.3.1. Exonération de précompte immobilier .....	46
1.4. Subvention pour travaux relatifs aux sites à réaménager .....	46

<b>2. Aides à l'emploi</b>	48
2.1. Prime à l'emploi	48
2.2. SESAM (soutien à l'emploi dans les secteurs d'activités marchands)	49
<b>3. Aides à la formation</b>	52
3.1. Chèques-formation	52
3.2. Crédit adaptation	54
<b>4. Aides à l'exportation</b>	57
4.1. Cartes de visite d'entreprises : brochure et Internet	57
4.2. Participation à des foires et salons	59
4.3. Voyages de prospection en dehors de l'Union européenne	60
4.4. Ouverture d'un bureau individuel en dehors de l'Union européenne	61
4.5. Ouverture d'un bureau collectif en dehors de l'Union européenne	62
4.6. Recours à un spécialiste en commerce extérieur	63
4.7. Recours à un spécialiste en design	64
<b>5. Aides en faveur de l'e-business</b>	66
5.1. Prime pour le recours à un Rentic	66
5.2. Prime à la création d'un site e-business	68
<b>6. Aides « recherche et développement »</b>	70
6.1. Étude de faisabilité technique	71
6.2. Étude de faisabilité de logiciels	72
6.3. Subvention pour la recherche industrielle	73
6.4. Subvention et avance récupérable pour le développement expérimental	74
6.5. Subvention ou avance récupérable : prototyping	76
6.6. Subvention pour un projet d'innovation de procédé ou d'organisation : op-in	77
6.7. Subvention brevet d'invention	78
6.8. Subvention pour le conseil en marketing stratégique	79
6.9. Responsable projet de recherche (RPR)	80
6.10. Chèques technologiques	81
<b>7. Aides spécifiques en matière d'énergie</b>	83
7.1. Programme Amure : subventions pour l'amélioration de l'efficacité énergétique et la promotion d'une utilisation plus rationnelle de l'énergie	83
<b>8. Aide à la consultance</b>	85
8.1. Prime aux services de conseil	85

## Partie IV - Aides en Région bruxelloise

<b>1. Primes à l'investissement</b>	90
1.1. Aide aux investissements généraux	90
1.1.1. Exonération de précompte immobilier	94
1.2. Aide à la mise aux normes en matière non environnementale	95
1.3. Aide aux investissements environnementaux - axe environnement	97
1.4. Aide aux investissements environnementaux - axe énergies	100
<b>2. Aide à l'emploi</b>	104
2.1. Aide pour le recrutement dans le cadre d'un projet spécifique	104
<b>3. Aides à la formation</b>	106
3.1. Chèques-formation	106
3.2. Aide à la formation	107
<b>4. Aides à l'exportation</b>	109
4.1. Réalisation de supports informatifs de promotion à l'exportation	109
4.2. Participation à des foires et salons	110
4.3. Prospection des marchés hors Union européenne	111
4.4. Ouverture de bureaux de représentation hors de l'Union européenne	112
<b>5. Aides « recherche et développement »</b>	114
5.1. Aide pour les microprojets R&D	115
5.2. Aide pour la recherche industrielle	116
5.3. Aide en faveur du développement expérimental	117
5.4. Aide en faveur des études de faisabilité technique	118
5.5. Protect patent – Aide destinée à couvrir les frais de droit de propriété intellectuelle	119
<b>6. Aide spécifique en matière d'énergie</b>	121
6.1. Prime Énergie : énergies renouvelables	121
<b>7. Aide à la consultance</b>	123
7.1. Conseils extérieurs	123
7.2. Études de faisabilité	124

## Partie V - Conclusion

## Partie VI - Annexes

Annexe 1 : Zone de développement en Région wallonne	133
Annexe 2 : Zone de développement en Région de Bruxelles-Capitale	134